

CORSE

En Corse, 12 % des ménages de travailleurs sont pauvres



En 2021, 12 % des ménages insulaires dont le travail est la principale source de revenus sont pauvres. La Corse se situe en deuxième position des régions métropolitaines par l'importance du taux de pauvreté de ces ménages. Leur précarité découle de salaires relativement bas, d'un temps de travail faible et de charges familiales. Les ménages avec enfants, notamment monoparentaux, sont particulièrement vulnérables. Cependant, la redistribution joue son rôle d'amortisseur social. En lien avec les secteurs d'activité dominants, la pauvreté est plus fréquente parmi les travailleurs habitant dans les intercommunalités rurales.

En 2021 en Corse, la moitié des ménages ont des revenus principalement issus du travail. Parmi eux, 12 % vivent sous le seuil de pauvreté, soit avec moins de 1 150 € par mois et par unité de consommation (UC). Ils sont 10 % dans cette situation dans l'Hexagone. La Corse se situe en deuxième position des régions métropolitaines derrière l'Occitanie par l'importance du taux de pauvreté des ménages de travailleurs. À l'inverse, en Pays de la Loire et en Bretagne, ces ménages vivent moins fréquemment dans des situations de pauvreté ▶ figure 1.

En Corse, les **revenus d'activité** des travailleurs pauvres sont nettement inférieurs à ceux des autres travailleurs. En moyenne, ils perçoivent respectivement 1 060 € par mois contre 3 970 € par UC. Cela représente 69 % du total des revenus perçus avant impôt (salaire, prestations sociales, etc.) contre 86 % pour les autres ménages de travailleurs **> figure 2.** En outre, la moitié des travailleurs pauvres disposent de moins de 940 € par mois par UC.

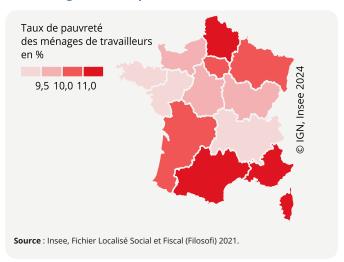
Ces revenus issus du travail particulièrement bas peuvent s'expliquer par une faible rémunération horaire ou des contrats et des durées de travail réduits (CDD, temps partiels).

En additionnant tous leurs revenus perçus et en déduisant les impôts directs, le **revenu disponible** mensuel moyen des ménages de travailleurs pauvres s'élève à 1 400 € par UC, contre 3 890 euros pour les autres ménages de travailleurs.

Les prestations sociales représentent le quart du revenu des travailleurs pauvres

Les prestations sociales, telles les allocations familiales, les minima sociaux ou les aides au logement, apportent un soutien financier

▶ 1. Taux de pauvreté des ménages de travailleurs au sein des régions métropolitaines



aux ménages qui ont un faible **niveau de vie** malgré leur emploi. Elles constituent 26 % des revenus disponibles des travailleurs pauvres en Corse contre 33 % dans l'Hexagone. Ces prestations ne représentent que 4 % des revenus des autres ménages de travailleurs insulaires. Sans le versement de ces prestations, le taux de pauvreté de ces ménages serait supérieur de 5 points, soit de 17 %. Les revenus provenant du chômage, des pensions ou retraites, ainsi que

Les revenus provenant du chômage, des pensions ou retraites, ainsi que du patrimoine complètent les revenus des travailleurs pauvres

En partenariat avec:



à hauteur de 7 %. Cette proportion est deux fois moindre que pour les autres ménages de travailleurs pour lesquels les revenus du patrimoine sont plus importants.

Les travailleurs pauvres déclarant moins de revenus, le montant de leurs impôts est moindre, de 140 € mensuel contre 730 € pour les autres

La majorité des ménages de travailleurs ont au moins un enfant à charge

Parmi les ménages de travailleurs pauvres, la moitié se compose d'au moins un enfant de moins de 25 ans. Plus précisément,

27 % des ménages de travailleurs pauvres sont des couples avec enfants et 25 % sont des **familles monoparentales**. La pauvreté est d'ailleurs la plus fréquente au sein des familles monoparentales où 20 % des ménages qui travaillent vivent sous le seuil de pauvreté. Enfin, 8 % sont des couples sans enfant. Ce type de famille est moins concerné par la pauvreté (7 %).

Parmi les travailleurs pauvres, les hommes vivant seuls sont plus souvent pauvres que les femmes (14 % sont pauvres contre 11 %) et l'intensité de la pauvreté est plus importante pour eux.

Un ménage de travailleurs de l'Oriente sur cinq est pauvre

La pauvreté est plus fréquente parmi les travailleurs des territoires ruraux, en particulier en Haute-Corse. Ainsi, dans la communauté de communes (CC) de l'Oriente, un ménage de travailleurs sur cinq vit sous le seuil de pauvreté > figure 3. Cette proportion s'explique par un emploi porté par l'agriculture où les salaires sont plus faibles et les durées des contrats plus courtes.

Les intercommunalités touristiques de Balagne sont également concernées par une pauvreté davantage marquée en lien avec une part d'emplois saisonniers plus élevée. Ainsi, dans la CC de L'Île-Rousse-Balagne, 18 % des ménages en emploi sont pauvres.

À l'inverse, les travailleurs sont moins confrontés à la pauvreté dans les intercommunalités urbaines et leur périphérie. En effet, les emplois y sont plus souvent qualifiés et exercés à temps complet. Ils se regroupent dans le secteur tertiaire, notamment dans la fonction publique. Ainsi, dans le Pays ajaccien, les CC de la Piève de l'Ornano et du Celavu-Prunelli, la part des travailleurs pauvres est la plus basse de l'île.

Barbara Luquet, Karine Gormon (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

▶ Définitions

Le seuil de pauvreté est fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian de la population. Il est de 1 150 euros par unité de consommation en 2021.

Les revenus d'activité sont issus des activités salariées et non salariées.

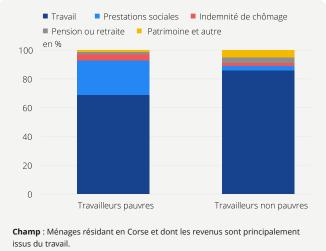
Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner.

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Celles-ci sont généralement calculées de la façon suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant) de moins de 25 ans.

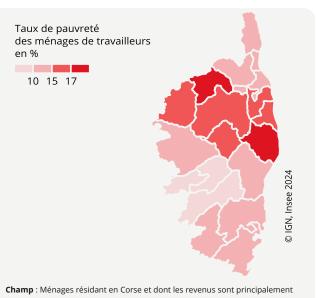
L'intensité de la pauvreté permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté.

▶ 2. Répartition des différentes sources des revenus perçus par les ménages de travailleurs insulaires



Source: Insee, Fichier Localisé Social et Fiscal (Filosofi) 2021.

> 3. Taux de pauvreté des ménages de travailleurs dans les intercommunalités corses



issus du travail

Source: Insee, Fichier Localisé Social et Fiscal (Filosofi) 2021.

► Sources

Les données sur les revenus s'appuient sur la source Filosofi 2021. Filosofi est un dispositif combinant plusieurs fichiers fiscaux et sociaux, il permet d'aborder notamment les niveaux de vie, les inégalités de revenus et le taux de pauvreté. La population concernée se compose de ménages fiscaux, hors collectivités et hors sans-domicile.

► Pour en savoir plus

« Panorama de la pauvreté en Corse : une diversité de situations individuelles et territoriales », Insee Dossier Corse n°18, octobre 2023.

• Ponthieux S., « Les travailleurs pauvres comme catégorie statistique : difficultés méthodologiques et exploration d'une notion de pauvreté en revenu d'activité », document de travail n° F2009/02, mars 2009

Insee Corse

Résidence du Cardo Rue des Magnolias CS 70907 20700 Ajaccio cedex 9 Directeur de la publication Christophe Basso

Rédactrice en chef Déborah Caruso

 \times @InseeCorse

Bureau de presse 06 83 89 38 90

ISSN 2268-1493 © Insee 2024 www.insee.fr



